

Harmonisation, Quality Assurance
and Accreditation in Africa



Phase pilote de l'ACTS

MODULE FINAL

Élaboration de feuilles de route
nationales pour la mobilité
académique et la reconnaissance



ASSOCIATION OF AFRICAN UNIVERSITIES
ASSOCIATION DES UNIVERSITES AFRICAINES
اتحاد الجامعات الأفريقية



Deutscher Akademischer Austauschdienst
German Academic Exchange Service



A. LE CONTEXTE	1
Pourquoi c'est important	1
Portée : ce que signifie la reconnaissance dans cet exercice.....	2
Pourquoi les feuilles de route sont importantes.....	3
Comment les feuilles de route informeront la prochaine phase de l'ACTS	3
B. FEUILLES DE ROUTE NATIONALES : L'EXERCICE DE RÉDACTION.....	4
Comment compléter les quatre sections	5
Exemples pratiques / études de cas	6
Contributeurs et future communauté ACTS.....	6
Conseils pour élaborer la feuille de route nationale.....	7
Calendrier	8

Le module final marque la phase de consolidation du programme en ligne dans le cadre de la phase pilote HAQAA3 ACTS. S'appuyant sur les réflexions développées tout au long des modules 1 à 3 sur les crédits académiques et les programmes, la mobilité et le transfert de crédits, ainsi que les pratiques de reconnaissance, il réunit les pays et institutions participants pour élaborer des feuilles de route nationales pour la mobilité et la reconnaissance académique.

L'exercice vise à construire un consensus autour d'un nombre limité de priorités nationales et d'actions pratiques visant à améliorer la mobilité académique, l'accumulation et le transfert de crédits, ainsi que la reconnaissance des études partielles / périodes d'études. Il encourage les équipes nationales à identifier ce qui peut réellement être renforcé, quels acteurs devraient être impliqués, et où la coopération régionale ou continentale pourrait apporter de la valeur, tout en respectant la diversité et les spécificités des systèmes d'enseignement supérieur africains et en promouvant la réciprocité et l'assurance qualité.

La feuille de route est conçue comme une réflexion conjointe pratique plutôt que comme une stratégie nationale globale, un plan de mise en œuvre formel ou un engagement politique. Elle vise à fournir une base pour de nouvelles discussions et actions politiques nationales, régionales et continentales.

Il n'y a pas de nouveaux supports d'étude, vidéos ou activités de réflexion écrite dans ce module. Son activité finale consiste à préparer la feuille de route nationale à l'aide du modèle fourni et du travail déjà entrepris lors du programme pilote en ligne de l'ACTS.

A. LE CONTEXTE

POURQUOI C'EST IMPORTANT

L'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) a été adopté en 2013 comme un document-cadre pour guider le continent vers l'intégration, la prospérité et la paix durant la période

de 50 ans se terminant en 2063. Parmi les sept grandes aspirations incluses dans le document figure l'insistance sur la libre circulation des personnes et l'intégration économique via des mécanismes tels que la Zone de libre-échange continentale africaine, ainsi que la libération du potentiel des femmes et des jeunes.

Ces préoccupations sont bien comprises lorsqu'on les replace dans leur contexte. Les 1,6 milliard d'Africains d'aujourd'hui deviendront 2 milliards en 2036, représentant 22 % de la population mondiale. L'âge médian en Afrique est de 19,3 ans, et 75 % des Africains ont moins de 35 ans, constituant potentiellement le plus grand atout du continent, une clé possible de la croissance économique, de l'innovation et du développement durable s'ils sont bien formés et dotés des compétences adéquates. Permettre aux jeunes Africains d'étudier, de développer des compétences et de franchir les frontières nationales est donc essentiel pour construire le capital humain, les réseaux professionnels et la compréhension mutuelle nécessaires pour faire progresser l'intégration continentale et réaliser les opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine.

C'est pourquoi les initiatives éducatives constituent aujourd'hui une priorité absolue pour le continent et pourquoi la CESA (Stratégie Continentale d'Éducation pour l'Afrique) a été créée afin de superviser l'intégration des initiatives éducatives de l'UA. Actuellement dans son deuxième plan d'action, CESA 26–35 s'appuie sur les objectifs de l'Objectif de développement durable 4 (ODD4) pour faire avancer la politique éducative de l'UA. L'enseignement supérieur joue un rôle particulièrement stratégique dans cet agenda, par le développement de compétences avancées, de capacités de recherche et d'innovation, et la formation de professionnels capables de contribuer à la transformation économique et à la coopération à travers le continent. Faciliter la mobilité académique et la reconnaissance de l'apprentissage au-delà des frontières est une condition importante pour remplir ce rôle.

De plus, l'UA a approuvé le Cadre panafricain d'assurance qualité et d'accréditation (PAQAF) pour faciliter la mobilité des étudiants et du personnel, favorisant l'intégration grâce à des normes communes de qualité, d'accréditation et de reconnaissance des diplômes. Le Système africain de transfert de crédits (ACTS) est l'un des principaux domaines d'action de la PAQAF, traitant de la comparabilité, de l'accumulation et du transfert de crédits académiques ainsi que de la reconnaissance des périodes d'études. Cette ambition continentale s'inscrit dans les initiatives menées par les Communautés économiques régionales (REC) pour développer des systèmes d'accumulation et de transfert de crédits adaptés à leurs contextes régionaux respectifs. Un contributeur actif à cette dynamique a été l'initiative européenne Harmonisation, assurance qualité et accréditation dans l'enseignement supérieur africain (HAQAA), désormais en phase entière. ACTS est l'un des cinq piliers de HAQAA3, qui a œuvré à promouvoir le développement de valeurs communes par la mobilisation des parties prenantes africaines dans les gouvernements et universités, tant au niveau national que régional.

PORTÉE : CE QUE SIGNIFIE LA RECONNAISSANCE DANS CET EXERCICE

La reconnaissance peut désigner différentes questions et processus politiques.

Dans le contexte spécifique de l'ACTS, cette feuille de route se concentre sur la reconnaissance académique des études partielles / périodes d'études menées dans le contexte de la mobilité étudiante, en particulier au niveau du premier cycle.

L'exercice vise donc à clarifier comment, afin de rendre possible la mobilité des étudiants, le système d'accumulation et de transfert de crédits académiques peut être utilisé par l'établissement d'origine afin de reconnaître les études partielles effectuées ailleurs.

Elle ne demande pas aux pays d'élaborer une feuille de route générale pour la reconnaissance des qualifications complètes ou pour la reconnaissance professionnelle.

POURQUOI LES FEUILLES DE ROUTE SONT IMPORTANTES

Chaque feuille de route nationale doit d'abord être utile au pays qui la développe. Elle offre une manière concise de rassembler les perspectives des autorités nationales, des établissements d'enseignement supérieur et d'autres acteurs concernés, et de traduire le travail du projet pilote en un petit nombre de priorités et d'éventuelles prochaines étapes.

Leur valeur collective est tout aussi importante. Lues ensemble, les feuilles de route fourniront des preuves sur des défis communs, des conditions favorables, des pratiques existantes et des domaines où une coopération régionale ou continentale est nécessaire. Pour cette raison, la contribution de chaque pays participant est importante : la vision continentale ne peut émerger que de la diversité des expériences nationales.

Un exercice national à vocation continentale

Les feuilles de route nationales ne sont pas des produits finaux isolés. Ensemble, elles aideront à identifier ce qui est nécessaire pour que l'ACTS réponde à différents contextes nationaux tout en soutenant une plus grande transparence, compatibilité et confiance entre les systèmes d'enseignement supérieur africains.

COMMENT LES FEUILLES DE ROUTE INFORMERONT LA PROCHAINE PHASE DE L'ACTS

Après leur soumission, les feuilles de route nationales seront examinées par l'équipe d'experts de l'ACTS, avec des retours fournis aux points focaux nationaux où un affinement supplémentaire sera nécessaire.

Les feuilles de route et les expériences générées par le Pilote contribueront à :

- Le Guide de l'utilisateur ACTS, en identifiant les expériences pratiques, les défis et le soutien, doit être abordé dans un guide continental.
- Le réseau des ambassadeurs ACTS, en identifiant des contributeurs actifs capables de soutenir l'échange, la diffusion et le suivi entre pairs. Les ambassadeurs ACTS seront reconnus et invités à une réunion de lancement à la mi-2027, où les feuilles de route seront discutées et des stratégies de suivi et de suivi seront élaborées.
- L'espace virtuel ACTS, où les documents, exemples et résultats du projet pilote resteront disponibles pour d'autres pays et institutions.
- Un compendium de feuilles de route nationales, rassemblant les résultats de l'exercice pour une diffusion plus large.

- Programmes de la Commission européenne, en particulier le Programme de mobilité académique intra-africaine (MOBAF) et des initiatives pertinentes telles que l'Étude et la Recherche en Afrique.
- Les processus politiques de l'Union africaine et régionales, par le biais de contributions au cluster de l'enseignement supérieur CESA et de présentations lors d'événements ministériels pertinents des Communautés économiques régionales (REC), lorsque pertinent.

B.FEUILLES DE ROUTE NATIONALES : L'EXERCICE DE RÉDACTION

La feuille de route doit être élaborée comme une réflexion nationale conjointe. Les autorités nationales devraient coordonner l'exercice, mais les établissements d'enseignement supérieur sont des contributeurs essentiels car ils sont les principaux acteurs garantissant le fonctionnement concret de la mobilité, du transfert de crédits et de la reconnaissance en pratique. Les organismes d'assurance qualité ou de qualification, les représentants étudiants et d'autres acteurs concernés peuvent également contribuer lorsque cela est approprié.

Les pays n'ont pas besoin de créer une nouvelle structure formelle pour cet exercice. Ils peuvent utiliser le groupe d'autorités, d'institutions et d'experts déjà engagés dans le projet pilote ACTS et organiser le travail de la manière la plus pratique dans leur contexte.

Les feuilles de route nationales seront élaborées en trois étapes :

Avant la session conjointe en direct du 10 novembre	Les équipes nationales sont invitées à préparer les sections 1 et 2 de la feuille de route : <i>où en sommes-nous maintenant ?</i> et <i>où voulons-nous aller ?</i> Ces sections n'ont pas besoin d'être soumises à l'avance.
Lors de la session en direct du 10 novembre	Chaque équipe nationale disposera d'un espace dédié pendant la session en direct pour présenter son diagnostic initial, ses principaux défis et ses priorités émergentes. La session conjointe en direct du 10 novembre offrira l'occasion de discuter collectivement de ces perspectives nationales et de les connecter à la prochaine phase de l'ACTS. La session sera dirigée par le Professeur Wail Benjelloun, accompagné des experts qui guideront la préparation du Guide de l'utilisateur de l'ACTS. En fonction des enjeux découlant des contributions nationales, ils fourniront des orientations pour la préparation des Sections 3 et 4 : <i>Comment y parvenir ?</i> et <i>Qu'est-ce qui nécessite une coopération au-delà du niveau national ?</i>

Après la session live le 10 novembre	Les équipes nationales doivent compléter les sections 3 et 4 et finaliser la feuille de route complète. Besoin d'aide? L'équipe HAQAA et les experts ACTS resteront disponibles tout au long de cette période afin que, lorsque cela soit utile, des réunions virtuelles nationales puissent être organisées avec les autorités, les établissements d'enseignement supérieur participants et d'autres parties prenantes concernées afin de discuter de questions spécifiques, de rassembler les points de vue nationaux et institutionnels, et de soutenir la préparation de la feuille de route.
Quoi, comment et quand soumettre Que se passe-t-il après la soumission	1 feuille de route nationale complète + Annexe 2 (contributeurs et personne-ressource). Exemples pratiques / études de cas de l'annexe 1 : optionnelles et encouragées. La soumission est attendue via le site web de l'ACTS. Date limite : vendredi 27 novembre 2026 Après soumission, l'équipe d'experts de l'ACTS procédera à un examen technique des feuilles de route. Lorsque nécessaire, des retours seront fournis pour clarifier ou développer davantage les contributions nationales. Les preuves collectives générées par les feuilles de route alimenteront directement la préparation du Guide de l'utilisateur ACTS, qui devrait être validé collectivement lors d'un événement majeur de politique ACTS en 2027. Les contributeurs clés du projet pilote seront invités à participer à cette nouvelle étape et à rejoindre le réseau des ambassadeurs ACTS, qui sera lancé dans le cadre de ce processus.

COMMENT COMPLETER LES QUATRE SECTIONS

Section 1. Où sommes-nous maintenant ?

Fournir un point de départ partagé concis. Concernant la facilitation de la mobilité étudiante par l'utilisation d'un système d'accumulation et de transfert de crédits académiques pour la reconnaissance des études partielles réalisées dans un autre établissement, identifiez ce qui est déjà en place au niveau national, comment cela

fonctionne en pratique dans les établissements, et les principaux défis. Ne tentez pas de décrire l'ensemble du système national. Les défis peuvent concerner la réglementation, les procédures, la coordination, l'information, la capacité, la confiance, les ressources ou les conditions pratiques de mobilité.

Section 2. Où voulons-nous aller ?

Identifier un maximum de cinq priorités nationales. Les priorités devraient refléter ce qui ferait la plus grande différence pratique et s'appuyer sur les pratiques existantes plutôt que d'exiger des arrangements entièrement nouveaux. Expliquez brièvement pourquoi chaque priorité est importante dans le contexte national.

Section 3. Comment y arrivons-nous ?

Traduire les priorités en un petit nombre d'actions concrètes. Identifier qui doit être impliqué, un délai indicatif à court, moyen ou long terme, ainsi que les actifs existants ou le soutien supplémentaire qui pourraient aider. Il ne s'agit pas d'un plan de mise en œuvre formel : les budgets, les indicateurs détaillés, les jalons et les engagements institutionnels formels ne sont pas requis.

Section 4. Qu'est-ce qui nécessite une coopération au-delà du niveau national ?

Identifier les questions qui bénéficieraient d'une coopération régionale ou continentale. Considérer où des principes communs, des informations compatibles, des outils partagés, l'apprentissage par les pairs ou une confiance renforcée entre systèmes et institutions pourraient faciliter la mobilité et la reconnaissance. Indiquer comment l'ACTS, ses outils ou sa communauté pourraient contribuer.

EXEMPLES PRATIQUES / ETUDES DE CAS

Les établissements d'enseignement supérieur et les autres organisations participantes sont encouragés à ajouter des exemples concrets montrant comment fonctionne la mobilité académique, le transfert de crédits ou la reconnaissance des études partielles en pratique. Ces exemples sont **optionnels**, et les pays peuvent en inclure autant qu'ils jugent utiles.

Un exemple de pratique n'a pas besoin d'être une étude de cas formelle ou une histoire de réussite. Il peut décrire une pratique établie, une solution utile ou une difficulté qu'une institution tente actuellement de résoudre. L'objectif est de rendre visible la réalité pratique derrière la feuille de route nationale et d'identifier des expériences dont d'autres institutions ou pays peuvent s'inspirer.

Lorsque cela est pertinent, les institutions peuvent également partager des documents publics, des procédures, des modèles ou d'autres outils illustrant l'exemple. Des cas particulièrement utiles peuvent informer le Guide de l'utilisateur de l'ACTS ou être partagés via l'Espace Virtuel de l'ACTS.

CONTRIBUTEURS ET FUTURE COMMUNAUTE ACTS

L'annexe 2 du modèle constitue une partie essentielle de l'exercice. Les pays devraient énumérer les personnes et institutions ayant contribué à la préparation de la feuille de route et identifier une personne de contact pour le suivi futur de l'ACTS. Cela est

important à la fois pour reconnaître l'effort national conjoint et pour identifier la communauté de praticiens et de parties prenantes capables de poursuivre le processus après le projet pilote. Ces contributeurs constitueront la base du futur Réseau des Ambassadeurs de l'ACTS, mettant en relation les personnes ayant une expérience pratique de l'utilisation pour la mobilité étudiante d'un système d'accumulation et de transfert de crédits académiques pour la reconnaissance des études partielles réalisées dans un autre établissement. Notez que les futurs Ambassadeurs de l'ACTS doivent contribuer à cet exercice, dans le cadre des critères pour l'attribution du statut.

CONSEILS POUR ELABORER LA FEUILLE DE ROUTE NATIONALE

La feuille de route doit s'appuyer sur les réflexions, discussions et preuves générées lors des Modules 1 à 3. Il n'est pas nécessaire d'entreprendre de nouvelles recherches ou consultations. Les conseils suivants peuvent guider les équipes nationales :

- **Construire sur ce qui existe déjà.** Revoir les résultats des modules 1 à 3 et identifier les cadres nationaux existants, les pratiques, les outils institutionnels et les expériences qui pourraient être renforcés, connectés ou adaptés.
- **Relier politique et pratique.** Considérer comment les règles et cadres nationaux fonctionnent en pratique, en reconnaissant que la mise en œuvre peut varier selon les institutions et que des pratiques institutionnelles utiles peuvent exister même lorsque les arrangements nationaux sont limités.
- **Gardez le parcours de mobilité étudiante en priorité.** Considérez comment les crédits sont accumulés et transférés, et comment les périodes d'études effectuées ailleurs peuvent être reconnues dans le programme d'un étudiant dans son établissement d'origine, de la planification de la mobilité jusqu'à la reconnaissance académique.
- **Prioriser les progrès réalisables.** Sélectionner un nombre limité de questions où l'amélioration ferait une différence concrète. Pour chaque priorité, identifier des actions réalistes, des acteurs pertinents, des délais indicatifs et des ressources ou soutiens disponibles.
- **Rendre les responsabilités visibles.** Identifier les contributions nécessaires des autorités nationales, des établissements d'enseignement supérieur, des organismes d'assurance qualité et de qualification, des étudiants et d'autres parties prenantes concernées.
- **Visez l'interopérabilité, pas l'uniformité.** Identifiez comment la transparence, la compatibilité et la confiance mutuelle peuvent aider différents systèmes à fonctionner ensemble, en respectant la diversité nationale et institutionnelle.
- **Identifier des opportunités de coopération régionale et continentale.** Mettre en lumière les obstacles qui ne peuvent être surmontés au niveau national et où des outils communs, des principes partagés ou un apprentissage par les pairs pourraient apporter de la valeur.
- **Documentez les contributeurs et les pratiques utiles.** Consignez tous les participants à l'élaboration de la feuille de route et, lorsque pertinent, incluez des exemples institutionnels concrets ou des études de cas pouvant orienter le développement futur de l'ACTS.

CALENDRIER

Date	Tâche
Avant le 10 novembre	Préparez la feuille de route Sections 1 et 2 (<i>Où en sommes-nous maintenant ? / Où voulons-nous aller ?</i>). Aucune soumission préalable requise.
10 novembre	Session conjointe en direct : présentations nationales, discussions collectives et conseils d'experts pour les sections 3 et 4.
11–26 novembre	Complétez les sections 3 et 4 et finalisez la feuille de route. Réunions nationales virtuelles de soutien disponibles sur demande.
27 novembre	Date limite de soumission : feuille de route complétée + annexe 2 obligatoire (contributeurs et personne-ressource). Annexe 1 (études de cas) optionnelle. Soumettre via le site web de l'ACTS .
Après la soumission	Examen technique par l'équipe d'experts de l'ACTS et des retours lorsque nécessaire.
2027	Développement du Guide d'Utilisateur ACTS et validation collective lors d'un événement politique majeur ; engagement des contributeurs clés et lancement du Réseau des Ambassadeurs ACTS.